

Lucides et déterminé.e.s

Ils l'ont dit avant, ils le redisent maintenant, les professionnels de santé n'ont pas changé d'une virgule leurs revendications pour un meilleur système de santé en France.

Et pour cause... la pandémie Covid-19 qui a mis entre parenthèse leur lutte, démontre la nécessité de revaloriser leur salaire, de développer leur formation professionnelle, d'augmenter le nombre de professionnels de santé, d'augmenter le nombre de lits d'hôpitaux, de rouvrir des services, de revoir l'aménagement du territoire en termes d'accès à la santé...

Bref, d'avoir un vrai service public de la santé pour toutes et tous. Si d'aucuns ont un avis nuancé sur la réussite de la journée d'action du 16 juin, mesurons que nombre de citoyens en France est encore sous le choc de la pandémie, pour ne pas dire en sidération.

Toutes et tous, à des degrés divers, sommes touchés par la crise économique. Applaudir le soir à 20h, faire le gros dos en attendant que la crise passe, accepter de perdre sur nos conditions de travail, sur notre pouvoir d'achat ne suffisent pas, bien au contraire, c'est ce que recherchent ceux qui détiennent le pouvoir de l'argent.

La journée du 16 juin a été une mise en bouche. Amplifions la lutte les 30 juin et 14 juillet prochains pour le service public de la santé, pour les services publics en général et pour l'amélioration de nos conditions de travail.

**Branche Poste****Les COBAS ont la parole**

Du 15 au 17 juillet, les conseillers bancaires sont invités à s'exprimer sur leurs conditions de travail pendant la période de confinement mais également sur les modalités de reprise en bureau. Le confinement n'a pas été vécu par tous de la même manière, pour autant les difficultés ont été bien présentes.

Au travers de cette consultation, la CGT poursuit un seul objectif : défendre et améliorer les conditions de travail des personnels. L'enquête, anonyme, est à disposition auprès de votre représentant syndical CGT, sur smartphone en scannant le QRCode, ou en ligne sur <https://enquete-securite-coba-ufc-fapt.lacgt.fr/>

Quelques minutes pour recenser vos difficultés et faire porter vos revendications tant au niveau local que national. La CGT, toujours avec vous !

**Socialement responsable ?**

Avec la crise du coronavirus, les français ont pris conscience des effets négatifs de la délocalisation de l'industrie.

Pour construire le monde de demain, il faut relocaliser les secteurs secondaires et tertiaires. Le PDG de la Poste, P. Wahl indique : « agir en entreprise responsable et exemplaire ».

La réalité est tout autre. La Poste avec son projet DiversIT, et Cap Gemini, délocalise en Inde la maintenance de ses services informatiques. Economies sur les salaires (400 emplois en moins) et la formation professionnelle.

La CGT demande l'arrêt immédiat de ce projet de délocalisation, des salaires à la hauteur des qualifications et du professionnalisme des salariés et une politique d'investissements, à la fois, en moyens humains et techniques, car ce serait une véritable démarche éthiquement responsable !

Branche Télécoms**Next, le retour ?**

Orange vient d'annoncer un remaniement de son comité exécutif afin « d'accélérer la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe ».

Les grands axes du plan « engage 2025 » sont l'externalisation des réseaux avec la création de Tower Co et Fiber-co, l'accentuation des plans d'économie et de réduction d'effectifs, en réalité un plan de désindustrialisation.

G. Pélissier, ex-directeur financier en 2009 devient DRH groupe tout en conservant la transformation et la présidence d'OBS.

La « raison d'être », issue de la loi PACTE, est rattachée à la directrice de la communication plutôt qu'à la RSE.

Les craintes de la CGT se confirment, « la raison d'être » est un artifice pour faire du green et du social-washing. La CGT demande la mise en œuvre d'une véritable politique industrielle mais aussi d'une politique vertueuse en matière d'emplois et de salaires.

Les limites de l'héroïsme.

La CGT a interpellé, le 12 juin dernier, le PDG d'Orange, sur la reconnaissance en accident du travail ou en maladie professionnelle des victimes Covid-19. Il nous semble légitime que les salariés du groupe Orange, mais aussi ses sous-traitants, auxquels il a été demandé de travailler pour maintenir les activités dites essentielles, ceux-là même que la direction qualifiait de « héros du réseau » puissent bénéficier d'une reconnaissance. Actuellement ces salariés en 1ère ligne sont invités à démontrer qu'ils ont été contaminés sur leur lieu de travail ou sur leur trajet domicile-travail, un véritable parcours du combattant et une double peine pour les familles endeuillées. Le 16 juin, la direction affichait, dans sa réponse, une fin de non-recevoir, se retranchant derrière les mesures sanitaires prises et les directives gouvernementales !

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Échos

Un vrai plan de relance !

Grâce à la mobilisation, la prolongation des droits à l'assurance chômage pour les artistes, techniciens et intermittents du spectacle est acquise jusqu'au 31 août 2021, mais il reste des personnes qui ne pourront bénéficier de ces droits, il est donc vital d'annuler la réforme du régime général d'assurance chômage.

Le secteur du spectacle a été durement touché par la crise sanitaire, sans un plan de relance, ce sont des milliers de structures qui vont disparaître et des emplois être massivement supprimés.

La question de la diversité culturelle dans le spectacle vivant, le cinéma ou l'audiovisuel est posée.

Un plan de relance à la hauteur des enjeux nécessite un budget triennal et un plan massif de soutien à l'emploi, une conférence très large pour la Culture est indispensable pour préciser les contours de ce plan.

Santé

Grande foutaise ?

O. Véran a promis d'apporter aux soignants "toutes les réponses" à leurs préoccupations début juillet. Cependant, la CGT dénonce la méthodologie et l'agenda du Ségur de la Santé. N. Notat, qui n'a qu'un rôle d'animatrice, ne peut être en aucun cas l'intermédiaire entre les organisations syndicales et le pouvoir exécutif. Ceci révèle que les décisions sur l'avenir du système hospitalier sont déjà prises en plus haut lieu. D'autant qu'aucun chiffre ni budget ne sont annoncés. Alors même que le manque de soignants est la question centrale, les recrutements sont à peine abordés. La CGT demande des augmentations immédiates, un plan massif de formation et de recrutements, la reconnaissance de la pénibilité et la titularisation de 150 000 contractuels.

Repenser la protection de l'enfance

Dans le contexte du Covid-19 (hausse de 20 % des appels au 119), la Commission des Droits de l'Homme (CNCDDH) a rendu son avis sur la protection de l'enfance (300 000 enfants suivis) : «*un dispositif en souffrance à repenser de manière urgente*». Auditionnée, la CGT a dénoncé le manque de moyens de « l'Enfance en Danger », les nouveaux projets départementaux appauvris, la charge de travail en hausse constante tant dans les lieux d'accueil que dans le suivi en milieu ouvert, la rentabilité technocratique, le recours massif à l'emploi précaire, la gestion dans l'urgence, l'assèchement des formations et la fusion des diplômés d'assistant et d'éducateur, au profit d'employeurs avides de polyvalence et d'adaptabilité. Pour La CGT, la protection et l'éducation doivent exclusivement relever d'un service public.

International

Les invisibles

La mobilisation sans précédent contre le racisme et les violences policières aux États-Unis qui font suite à l'assassinat de Georges Floyd, montre un pays souffrant du développement d'un racisme institutionnalisé dans une police agissant sans retenue depuis la fin des mesures de sanctions instituées par l'administration Obama.

La France, elle aussi, subit un déferlement de violences policières. Rappelons que le 5 janvier, Cédric Chauviat trouvait la mort dans des conditions similaires.

Durant le confinement, en moins de deux mois, une dizaine de personnes ont perdu la vie sous les coups de la police.

La CGT s'insurge contre toutes les violences policières partout dans le monde. Elle soutient le mouvement syndical américain et les militants progressistes et humanistes, y compris au sein de la police, qui manifestent contre le racisme et les violences policières.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/ufc

Échos

Une loi inacceptable !

Le gouvernement présentera, le 8 juillet, en conseil des Ministres, le projet de loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR).

Or ce projet, dénoncé par La CGT, FSU, Solidaires, FO, l'UNEF, l'Alternative et les coordinations des Facs et Labos en lutte, contient la liquidation des statuts avec des contrats de 3 à 6 ans pouvant concerner jusqu'à 25 % des recrutements de directeurs et de professeurs ; l'explosion de la précarité avec des « CDI » de mission scientifique pour la durée des projets et le renforcement de la recherche sur projets. Quant aux engagements budgétaires sur 10 ans, ils n'engagent pas les futurs gouvernements.

C'est une loi dangereuse qui confirme un modèle de recherche et d'enseignement supérieurs construit sur la mise en concurrence, renforçant les inégalités et essentiellement piloté à partir de projets de court terme.

Démocratie

Le bonimenteur élyséen

« Nous avons mobilisé 500 Mds € pour notre économie » assène Macron, soulignant l'effort budgétaire de l'Etat. Mais, patatras, dans les faits les dépenses réelles (activité partielle, fonds de solidarité, aides sectorielles et aux collectivités) ne sont que de 50 Mds €, soit 10 fois moins.

En fait, le gouvernement ajoute les avances remboursables, les prêts garantis, les reports de cotisations, certes nécessaires, mais qui ne sont pas des dépenses budgétaires, Pinocchio va !

Pour le tourisme, l'aéronautique et l'automobile, bis repetita, en ne comptabilisant que les dépenses réelles de l'Etat il n'y a que 1,3 M € pour 45 Mds € d'aides annoncées. A ce niveau ce n'est plus de la communication mais de la vulgaire propagande ?

La liberté confinée

Le Conseil d'Etat, en faisant droit au recours des organisations syndicales CGT, FSU, SAF, Syndicat de la magistrature et Solidaire, rappelait, le 13 juin dernier, au gouvernement qu'il ne pouvait pas interdire les manifestations sous couvert de crise sanitaire. Mais 2 jours plus tard un nouveau décret est venu instaurer un régime d'autorisation inédit. Sans débat, sans vote, sans consultation, le gouvernement impose un régime qui vient bouleverser des décennies de liberté. Ces dispositions soumettent le droit de se rassembler et de manifester à l'autorisation préalable des autorités ! Le gouvernement ne peut pas décider seul du cadre dans lequel s'exercent les libertés fondamentales ! Les Syndicats des Avocats de France, de la Magistrature, la FSU, Solidaires, la CGT, FO et le Droit au Logement, ensemble, ont ressaisi le Conseil d'Etat de plusieurs requêtes, afin que soit préservée la liberté de manifester.

Égalité

L'urgence d'un autre monde

D'après l'Organisation Internationale du Travail (OIT), sur la période 2012-2016, 152 millions d'enfants dans le monde étaient forcés de travailler dont 73 millions, accomplissaient des travaux dangereux.

La crise liée au Covid-19 devrait se traduire par une augmentation du travail des enfants au fur et à mesure que les familles se retrouvent obligées d'avoir recours à tous les moyens pour survivre, craignent l'OIT et l'Unicef car, en 2020, le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté devrait passer de 40 à 60 millions !

Parallèlement, 346 nouveaux entrants pour un total de 2816 milliardaires figurent sur la liste Hurun, publiée le 26 février dernier, des personnes les plus riches du monde. Selon R. Hoogewerf, président de Hurun, c'est un boom des évolutions technologiques combiné à des marchés boursiers solides aux USA, en Inde et en Chine qui a propulsé le nombre mondial des milliardaires à des niveaux record...